

Programme d'été en Chine

Chine 2020

La Chine représente sans contredit l'un des pays les plus importants de la planète. Héritière d'une longue tradition juridique, la Chine continue de veiller à la réforme de ses lois, de son système juridique et de ses institutions, dont le pouvoir judiciaire, et ce, afin de répondre aux impératifs posés par l'Organisation mondiale du commerce. Dans ce contexte, il est crucial pour le juriste qui s'intéresse au nouvel ordre mondial et au droit des affaires de comprendre les principaux éléments du système juridique chinois.

Le programme d'été, organisé depuis 2002 par la Faculté de droit de l'Université de Montréal en collaboration avec l'une des plus prestigieuses institutions d'enseignement du droit, la China University of Political Science and Law, entend répondre aux besoins des juristes québécois, canadiens et étrangers qui s'intéressent à la Chine dans son ensemble. Le programme allie une formation de base portant sur le système judiciaire chinois à un volet culturel et touristique qui permet aux étudiants de démystifier cet immense pays et cette grande civilisation.

Lieu : Beijing, République populaire de Chine

Durée : du 6 mai (arrivée) au 5 juin 2020 (départ)

Institution partenaire : China University of Political Science and Law (CUPL)

Capacité maximale : 65 étudiants

Candidats admissibles

Ce programme d'été s'adresse à tout étudiant en droit et désirant acquérir une formation lui permettant de s'initier au système juridique chinois.

Peut s'inscrire aux cours DRT-3000 (niveau baccalauréat) :

À titre d'étudiant régulier :

L'étudiant régulier de la Faculté qui a complété au moins 15 crédits de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été.

À titre d'étudiant libre :

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat en droit d'une autre université qui a complété au moins 15 crédits de son programme de baccalauréat au moment de son inscription aux cours de l'école d'été;
- (2) toute autre personne spécialement autorisée par le vice-décanat au 1^{er} cycle de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Peut s'inscrire aux cours DRT-6000 (niveau études supérieures) :

À titre d'étudiant régulier :

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat qui a le droit de s'inscrire au cheminement « honor » ou au programme combiné : LL. B. - études supérieures;
- (2) l'étudiant dûment inscrit à un programme de 2^e ou de 3^e cycle en droit de l'Université de Montréal.

À titre d'étudiant libre :

- (1) l'étudiant régulier au baccalauréat qui aura, selon l'état de son dossier au moment de l'inscription, accumulé les 101 crédits requis aux fins de l'obtention du diplôme de premier cycle au cours de l'été 2020, sans compter les crédits associés aux cours de l'école d'été en Chine;
- (2) l'étudiant dûment inscrit à un programme de 2^e ou 3^e cycle en droit d'une autre université;
- (3) le titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle en droit, dans la mesure où il répond aux exigences d'admission aux programmes de 2^e cycle en droit de l'Université de Montréal;
- (4) toute autre personne qui y est formellement autorisée par le vice-décanat aux études supérieures.

Cours offerts

Au baccalauréat :

- DRT 3031 (3 cr.) - Système juridique chinois (bloc C)
- DRT 3131 (3 cr.) - Aspects internationaux du droit chinois (bloc D)

Aux études supérieures :

- DRT 6859 A (3 cr.) - Droit comparé avancé
- DRT 6820 A (3 cr.) - Droit commercial avancé ou DRT 6965 A (3 cr.) - Droit des affaires avancé

Les cours sont généralement dispensés le matin et certains après-midis. Des rencontres sont par ailleurs organisées avec des juristes œuvrant en Chine.

Programme des cours et des visites 2019 (mise à jour à venir).

Professeurs

Les cours sont enseignés par des professeurs attachés à la China University of Political Science and Law ou par des avocats. Des professeurs de la Faculté de droit de l'Université de Montréal assistent aux cours et sont responsables des évaluations.

Langue des enseignements et du séjour en Chine

Les cours sont offerts en anglais. Un professeur de droit chinois, maîtrisant le français et l'anglais, agit comme personne-ressource.

Reconnaissance

Selon l'inscription, 6 crédits de cours au 1^{er} cycle ou 6 crédits de cours au 2^e cycle* (en vue de l'obtention d'une maîtrise en droit (LL M.), d'un DESS ou d'une attestation); ET

Un certificat délivré par la China University of Political Science and Law.

* L'évaluation des cours diffère selon que l'étudiant est inscrit à un cours du 1^{er} cycle ou du 2^e cycle. En plus des examens qui doivent être réussis par tous les étudiants, l'étudiant de 2^e cycle doit rédiger un travail d'environ 25 pages sur un sujet de droit chinois.

Logement

Les participant(e)s sont logé(e)s à un hôtel (2 étoiles, très propre) situé à proximité de l'Université où les cours seront donnés, près des lignes d'autobus menant à différents endroits de la ville de Beijing et tout près de nombreux restaurants et des supermarchés. Les chambres y sont climatisées et l'hôtel offre un accès wifi.

Coûts

	En occupation double (\$ CAD)	En occupation simple (\$ CAD)
Étudiants de l'Université de Montréal	3 150*	supplément d'environ 800
Étudiants d'autres universités, juristes ou autres candidatures admises par un responsable	3 400*	supplément d'environ 800

*Montant exact à confirmer

Ces montants incluent la documentation afférente aux cours, le logement dans un hôtel 2 étoiles, les petits déjeuners, les diners des deux premières semaines du séjour, l'accueil à l'aéroport (le vendredi 4 mai), l'accompagnement en français et en anglais, les banquets d'ouverture et de clôture du programme ainsi que les frais de visite de sites touristiques de Beijing.

Ces montants **n'incluent pas** les frais de scolarité, le coût du billet d'avion Montréal-Beijing, les frais de délivrance du visa par le Centre de service de demande de visa chinois à Montréal, l'assurance médicale et les repas qui ne sont pas autrement couverts par le programme.

Païement des frais de scolarité

- (1) Les étudiants de l'Université de Montréal seront facturés directement par la Direction des finances de l'Université (6 crédits);
- (2) les étudiants d'autres facultés du Québec qui s'inscrivent par entente interuniversitaire (CRÉPUQ) doivent régler leurs frais de scolarité auprès de leur institution d'attache;
- (3) les étudiants des universités hors Québec, les juristes et tous les autres candidats admis par le vice-doyen aux études supérieures doivent communiquer avec ce dernier.

Visites organisées*

À Beijing (**frais compris** dans le programme) : la Grande Muraille, la Cité interdite, le Palais d'été, la place Tiananmen et visite d'un cabinet d'avocats.

Les participants pourront également visiter, **à leurs frais**, d'autres sites touristiques prestigieux avant ou après le programme d'été : Shanghai, Xi'an, Hong Kong, ChengDu, etc. Du personnel les aidera à organiser ces visites sur place, de même qu'une soirée culturelle à l'Opéra de Pékin, si souhaitée.

Des activités culturelles, **sans frais**, seront organisées par ce programme, ex. cours de Tai Chi et de calligraphie.

* Sujettes à modifications

Pour vous aider à financer ces dépenses, les étudiants auront accès à deux bourses offertes dans le cadre de ce programme :

1 000 \$ par la Direction des affaires internationales de l'Université de Montréal à tous les étudiants de l'Université de Montréal inscrits dans le programme;

1 100 \$** par le programme CLIC (ce montant inclut tous les montants offerts par le programme CLIC).

selon le taux de change, **bourse offerte uniquement aux étudiants citoyens canadiens provenant d'une des onze universités membres <http://clicstudyinchina.com/>.

Renseignements relatifs à la délivrance des visas

Un Centre de service de demande de visa chinois à Montréal est ouvert depuis le mois de mai 2013. Vous devrez vous présenter à cette adresse pour l'obtention de votre visa :

Centre Manuvie
2000, rue Mansfield
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 2Z6
Téléphone : 514 680-8472

Les participants devront se procurer un visa individuel en remplissant le formulaire en ligne à partir du site du Centre de service de demande de visa chinois à Montréal.

Vous devrez y joindre la lettre d'invitation personnelle provenant de la China University of Political Science and Law ou tout autre document exigé par les autorités consulaires. Cette lettre nous parvient à la mi-mars.

Elitsa Nikolova (elitsa.nikolova@umontreal.ca) vous transmettra certaines informations concernant ce formulaire à remplir sur réception de la lettre d'invitation.

Le non-respect des formalités peut entraîner des difficultés avec les autorités chinoises.

Stages en Chine –seulement pour les étudiants de l'Université de Montréal

Un stage (deux à quatre personnes) dans un cabinet d'avocats de Canton (Guangdong International Business Law Firm) sera disponible à la fin du programme d'études en Chine. Ce stage non crédité sera d'une durée approximative d'un mois. Les personnes intéressées doivent faire parvenir à Madame Elitsa Nikolova par courriel (elitsa.nikolova@umontreal.ca) d'ici **le 31 janvier 2020** une lettre de motivation jointe au C.V. avec les dates où elles sont disponibles. Ces deux documents doivent être rédigés en anglais. La sélection est effectuée par le cabinet d'avocats.

Un nouveau stage (trois à quatre personnes) dans un cabinet d'avocats Beijing, Jingsh Law Firm, sera disponible à la fin du programme d'études en Chine. Ce stage non-crédité sera d'une durée approximative d'un mois. Les personnes intéressées doivent faire parvenir à Madame Elitsa Nikolova par courriel (elitsa.nikolova@umontreal.ca) d'ici **le 31 janvier 2020** une lettre de motivation jointe au C.V. avec les dates où elles sont disponibles. Ces deux documents doivent être rédigés en anglais. La sélection est effectuée par le cabinet d'avocats.

Informations concernant les vaccins

Clinique Santé-Voyage du Centre hospitalier
de l'Université de Montréal (CHUM)
1029, rue Saint-Denis, 4^e étage
Montréal (QC) H2X 3H9
514 890-8332
Courriel : info@santevoyage.com

Assurance-voyage obligatoire

Toute personne inscrite doit prouver qu'elle détient une assurance-voyage pour la durée du forfait. À défaut, la participation au programme est impossible.

Une preuve de cette assurance doit être transmise par courriel à Elitsa Nikolova:
elitsa.nikolova@umontreal.ca

Renseignements relatifs au voyage en avion

Le participant peut faire affaire avec l'agence de voyages de son choix. La Faculté peut suggérer les services de :

Madame Galise Wong
Vacance De Festival Universel Inc.
1021, rue Clark
Montréal (QC) H2Z 1K1
514 940-3881
galise.wong@vacancefestival.com

Annulation

L'Université de Montréal se réserve le droit d'annuler la tenue du programme d'été si des circonstances défavorables le justifient.

Inscription

Les personnes intéressées sont priées de remplir le **formulaire d'inscription en ligne**, de transmettre une lettre de motivation de 1-2 pages (à l'attention de Mme Catherine Piché) à l'adresse suivante : elitsa.nikolova@umontreal.ca et d'effectuer leur dépôt de 500 \$ **au plus tard le 24 janvier 2020**.

Le dépôt de 500\$ peut être payé **en ligne par carte de crédit** sous École d'été Chine 2020.

Le solde sera payable **au plus tard le 14 avril 2020**.

Faculté de droit - Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal (QC) H3C 3J7

Information :
Elitsa Nikolova, bureau A-9438
514 343-6125
elitsa.nikolova@umontreal.ca